

RÉGULATEURS DE CROISSANCE

Pourquoi réguler vos céréales avec un spécialiste ?

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Réguler, c'est être compétitif et préserver son rendement !

La verse peut avoir des conséquences dramatiques et causer des pertes de rendement de 5 à 20 q/ha ! Pour préserver le potentiel de vos céréales, les régulateurs de croissance agissent sur les racines et les tiges afin d'optimiser la structure de vos plantes et les rendre plus résistantes face à la verse.

Réguler vos céréales...

Augmente le volume du cône racinaire de

50%



Augmente l'épaisseur de la paroi de la tige de

20%



Un gain potentiel de **+400 €/ha** en blé tendre et en orge d'hiver par rapport à une parcelle versée !

Réguler, c'est gagner du temps !

La verse perturbe fortement les chantiers de récolte provoquant la perte d'un temps précieux et des surcoûts imprévus pour l'agriculteur.

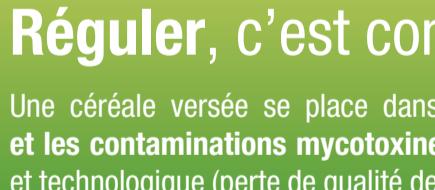
Réguler vos céréales...

Evite des dépenses supplémentaires jusqu'à

10 €/T*

en séchage

*Basé sur une humidité moyenne de 20%



→ Frais de séchage de 20 à 100% plus élevés dus à une humidité plus forte

→ Risque élevé de casse du matériel, lié à une barre de coupe plus basse (pierres...)

→ Usure générale accélérée du matériel utilisé

Evite de perdre jusqu'à

40 mn/ha

en cas de verse !

temps de récolte moyen/ha

Parcelle versée 1h20

Parcelle régulée 40mn

Améliore la force boulangère de la farine de

11 %

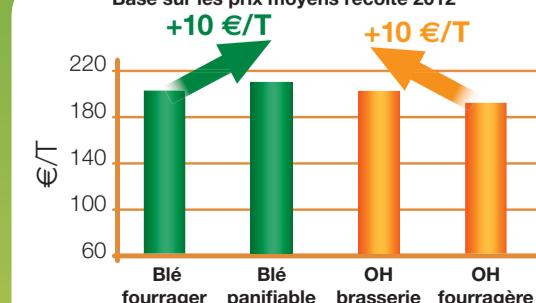
Effet sur la Force Boulangère (W) - blé tendre



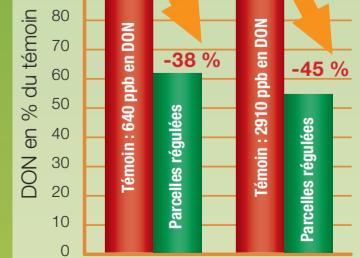
Tests réalisés en collaboration avec un meunier

Préserve la valeur de votre récolte jusqu'à

10 €/T sur orges d'hiver



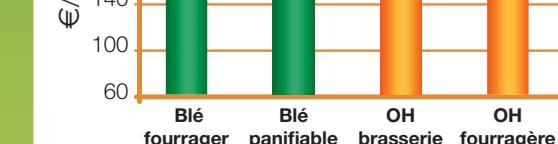
Réduit le risque mycotoxine au champ de **40 %**



Réguler vos céréales...

Préserve la valeur de votre récolte jusqu'à

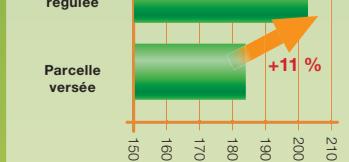
10 €/T sur orges d'hiver



Améliore la force boulangère de la farine de

11 %

Effet sur la Force Boulangère (W) - blé tendre



Tests réalisés en collaboration avec un meunier

Réguler, c'est raisonner !

L'application d'un régulateur est liée à plusieurs facteurs qui définissent un **risque verse**. La prise en compte de ce risque permet de mettre en place une **stratégie de régulation adaptée**, une seule application ou un programme.

Parmi les 20 premières variétés récoltées en 2012 (60% des surfaces) :

Très sensible (note 1 à 4,9)	20%*
Moyennement sensible (note 5 à 6,9)	40%*
Peu sensible (note 7 à 9)	40%*

* Basé sur note GEVES - ARVALIS institut du végétal

60% des 20 premières variétés récoltées en 2012 sont sensibles ou très sensibles à la verse !



Variété	Peu sensible	Faible
	Moyennement sensible	Moyen
	Très sensible	Fort
Densité de végétation	Peuplement limitant et/ou faible tallage	Faible
	Peuplement normal	Moyen
	Peuplement élevé et fort tallage	Fort

Nutrition azotée	Bonne maîtrise de la dose bilan	Faible
	Reliquats azotés importants	Moyen
	Reliquats azotés précoce	Fort
Conditions climatiques	Hiver doux et humide : masse végétation importante	Facteurs favorisants
	Début de montaison chaud et pluvieux : élongation rapide	
	Faible ensoleillement : étiolement de la plante	
Date de semis	Semis précoces	

Réguler, c'est le constater !

Vous pouvez constater les **performances des régulateurs BASF** en manipulant vos céréales et en observant ces différents paramètres physiques.

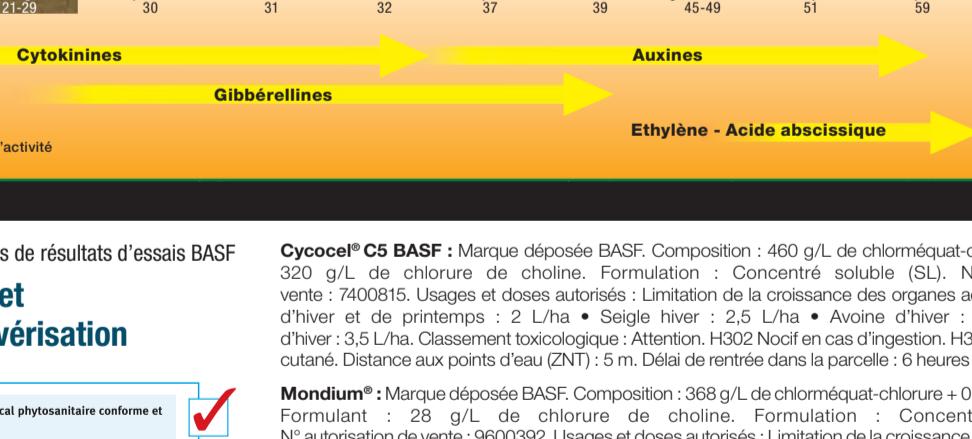


Réguler, c'est une affaire de spécialiste !

BASF est **leader sur le marché des régulateurs de croissance céréales**. Les substances actives de nos spécialités agissent sur les hormones produites par la plante tout au long de sa croissance. **Cette gamme « complète » sur blés, orge, triticale, seigle et avoines** permet de s'adapter à toutes les stratégies de régulation.

La gamme BASF regroupe **4* des 5 substances actives existantes** en régulateurs de croissance céréales.

* chlorméquat-chlorure, mépiquat-chlorure, prohexadione-calcium, éthéphon



Toutes les données chiffrées sont issues de résultats d'essais BASF

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION	
	1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
	2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
	3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
	4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
	5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
	6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.
PENDANT L'APPLICATION	
	7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.
APRÈS L'APPLICATION	
	8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
	9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains.
	10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents * Marque déposée Sté PANTER France

Cycocel® C5 BASF : Marque déposée BASF. Composition : 460 g/L de chlorméquat-chlorure. Formulant : 320 g/L de chlorure de choline. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 7400815. Usages et doses autorisées : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé tendre d'hiver et de printemps : 2 L/ha • Seigle hiver : 2,5 L/ha • Avoine d'hiver : 3 L/ha • Blé dur d'hiver : 3,5 L/ha. Classement toxicologique : Attention. H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Mondium® : Marque déposée BASF. Composition : 368 g/L de chlorméquat-chlorure + 0,8 g/L d'imazaquaine. Formulant : 28 g/L de chlorure de choline. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 9600392. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé tendre d'hiver : 2,5 L/ha. Classement toxicologique : Danger. H290 peut être corrosif pour les métallos. H318 provoque des lésions oculaires graves. H332 nocif par inhalation. H302 nocif en cas d'ingestion. H412 nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures

Cycocel® CL 2000 : Marque déposée BASF. Composition : 368 g/L de chlorméquat-chlorure + 0,8 g/L d'imazaquaine. Formulation : 28 g/L de chlorure de choline. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 9900263. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé tendre d'hiver : 2,5 L/ha. Classement toxicologique : Danger. H290 peut être corrosif pour les métallos. H318 provoque des lésions oculaires graves. H332 nocif par inhalation. H302 nocif en cas d'ingestion. H412 nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 24 heures

Medax® Top : Marque déposée BASF. Composition : 50 g/L de prohexadione-calcium + 300 g/L de mépiquat-chlorure. Formulation : Suspension concentrée (SC). N° autorisation de vente : 2010030. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Blé dur d'hiver, blé tendre d'hiver, orge de printemps, seigle d'hiver, triticale, avoine d'hiver et de printemps : 1 L/ha • Orge d'hiver : 1,5 L/ha. Classement toxicologique : Xn : nocif. R22 : nocif par inhalation. R52/53 : nocif pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Délai avant récolte (DAR) : 56 jours. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Foliol® : Marque déposée BASF. Composition : 230 g/L chlorméquat-chlorure + 75 g/L mépiquat-chlorure + 155 g/L éthéphon. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 9500551. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Orge d'hiver, seigle d'hiver, blé dur d'hiver et triticale : 2,5 L/ha • Orge de printemps : 1,5 L/ha • Blé tendre d'hiver : 2 L/ha. Classement toxicologique : Xn : nocif. R20/22 : nocif par inhalation et ingestion. R52 : Nocif pour les organismes aquatiques. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Cyclade® : Marque déposée BASF. Composition : 230 g/L chlorméquat-chlorure + 75 g/L mépiquat-chlorure + 155 g/L éthéphon. Formulation : Concentré soluble (SL). N° autorisation de vente : 9500551. Usages et doses autorisés : Limitation de la croissance des organes aériens : • Orge d'hiver, seigle d'hiver, blé dur d'hiver et triticale : 2,5 L/ha • Orge de printemps : 1,5 L/ha • Blé tendre d'hiver : 2 L/ha. Classement toxicologique : Xn : nocif. R20/22 : nocif par inhalation et ingestion. R52 : Nocif pour les organismes aquatiques. Distance aux points d'eau (ZNT) : 5 m. Délai de rentrée dans la parcelle : 6 heures

Protection utilisateur lors de la manipulation produit : gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

921CERE0813R. ® Marques déposées BASF. Avant toute utilisation des spécialités phytosanitaires citées, s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales.

Dangereux - Respecter les précautions d'emploi, lire attentivement l'étiquette avant toute utilisation. Novembre 2013. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. BASF Agro SAS - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél : 04 72 32 45 46.